



ARMÉES  
Zone OUEST



## Mot du DMD : LCL Philippe DUPUY

Une nouvelle fois, les intempéries ont eu des conséquences dramatiques sur une partie du département. Mais, cette fois, il est à déplorer le décès d'une femme de la commune de Ploumagoar. Nous nous associons à la peine de la famille et du conseil municipal.

Le numéro de ce mois-ci porte sur une bataille de la grande guerre qui a marqué bon nombre de familles habitant le littoral breton : la bataille de Dixmude d'octobre 1914. Elle a vu s'illustrer la brigade de fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h. L'héroïsme de ces marins contribuent à l'arrêt de l'avancée de l'armée allemande qui semblait inexorable. Mais cet anniversaire nous permet également de mettre en lumière un écrivain du Trégor, Charles Le Goffic. Cette figure littéraire locale et la brigade sont également l'objet de projets pédagogiques de certaines classes de Défense.

Le 10 octobre marque le vingt-cinquième anniversaire de la création de la réserve citoyenne. Cette initiative fédère des citoyens autour d'actions de rayonnement, de sensibilisation et de transmission des valeurs des armées françaises. En outre, votre délégation militaire départementale s'appuie sur certains de ses réservistes citoyens pour faire avancer ses projets autour de la mémoire et du passage aux jeunes générations des valeurs républicaines. L'un d'entre eux, monsieur Fabien Bournier, a été félicité par le général de corps d'armée Steiger lors du rassemblement des réservistes citoyens à Cesson-Sévigné.

Je me permets de vous rappeler que le jeudi 23 octobre se déroulera la première conférence du cycle 2025-2026 des jeudis de la Défense dont le thème sera au combien d'actualité, le consentement à l'effort de guerre en s'appuyant sur les enseignements de la guerre de 1914-1918.

Bonne lecture

# Lettre d'information de la DMD 22

novembre 2025



## Actualités :

### Événements passés :

- Le 09 octobre à 19h00 : conférence sur la gestion de crise en partenariat avec l'IHEDN/AR6, l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, Saint-Brieuc entreprises, à l'espace de Roger OLLIVIER de Plérin.
- 10 octobre : rassemblement des réservistes citoyens à Cesson-Sévigné pour les 25 ans de la réserve citoyenne.
- 13 octobre : Focus-Défense à Lannion avec une conférence sur l'agence innovation Défense en partenariat avec le pôle anticipa et l'entreprise image et réseaux.

### Événements à venir

- 23 octobre : jeudis de la Défense à 18h00 à l'amphi Mazier de Saint-Brieuc : le sujet portera sur le consentement à l'effort de guerre par monsieur Le Gall docteur en histoire contemporaine.
- 01 novembre : cérémonies d'hommage aux morts pour la France notamment dans les deux cimetières de Saint-Brieuc
- Le 08 novembre : formation des jeunes porte-drapeaux à Saint-Brieuc ou Lamballe.
- Le 11 novembre : cérémonies pour célébrer l'armistice de la grande guerre
- 05 décembre : cérémonie départementale à Plénée-Jugon, l'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord

## 1. Informations diverses :

Si les armées participent naturellement à la politique de Défense de la France, elles ne sont pas les seules à œuvrer dans ce domaine. La lutte anti-drone en est la parfaite illustration tout comme la cyberdéfense.

En effet, la lutte anti-drones a pris une place importante dans l'actualité. Les récentes violations de l'espace aérien de pays alliés rappellent la gravité et la diversité des menaces venues du ciel. La montée en puissance des drones a profondément transformé la défense aérienne. Leur traitement obéit désormais à la même logique que pour tout aéronef : détection, identification, classification, engagement. Les gros drones, comparables par leur taille à de petits avions, sont pris en compte par la posture permanente de sécurité aérienne et peuvent être interceptés par des avions de chasse. Les mini et micro-drones relèvent quant à eux de la compétence des autorités civiles compétentes. La lutte anti-drones doit évoluer au rythme des innovations et des menaces. Elle ne se limite pas à la seule technologie : elle exige une intégration interministérielle, une coopération internationale étroite et une réelle capacité d'anticipation. L'enjeu est désormais de parvenir à une situation aérienne unifiée des drones – la Recognized UAV Picture (RUP) – grâce à l'interconnexion de tous les capteurs civils et militaires. Cette approche doit s'accompagner d'une industrialisation rapide des solutions éprouvées, du laser aux micro-ondes en passant par l'intelligence artificielle.



## 2. Cybersécurité : Souveraineté numérique



Dans notre monde connecté, la capacité à détenir des outils informatiques indépendants de puissances étrangères même considérées comme plutôt alliées est un enjeu de souveraineté nationale. L'Europe et la France ne sont pas complément démunies face aux très grandes entreprises étrangères du secteur. Aussi, l'utilisation du moteur de recherche Qwant peut être une bonne alternative à d'autres plus connues moins respectueusement de la vie privée. Il est conçu et hébergé en Europe. En ce qui concerne, l'Intelligence Artificielle, le petit nouveau français, le Chat de l'entreprise Mistral, peut être également une bonne alternative aux logiciels étrangers. Notre souveraineté numérique passe par la possibilité d'avoir des outils indépendants mais qui respectent également nos valeurs.

**Soyez vigilant et respectez les consignes cyberhygiénique .**

## 3. Ecole des jeunes porte-drapeaux :

**Le samedi 8 novembre 2025 se déroulera une formation des jeunes portes drapeaux. Le lieu n'est pas encore défini ; soit Saint Brieuc ou Lamballe. Pour les inscriptions, contacter la DMD 22.**

Rappel du contenu de la formation :

**UNE FORMATION POUR LES 13-18 ANS**

Identifié(e) par une association ou par une commune, le/la jeune candidat(e) doit être capable de porter un drapeau standard.

**ASSOCIER LE MONDE COMBATTANT A LA FORMATION**

Désignation d'un parrain ou d'une marraine par une association ou une commune

## **1/ CONTENU : ENTRE THEORIE ET PRATIQUE**

Une formation en deux parties (théorie-pratique)

### **- La formation théorique : 3 heures**

Si possible sur la commune la plus proche du jeune et du parrain ou de la marraine.

### **- La formation pratique : 1 heure**

Si possible sur la commune la plus proche du jeune et du parrain ou de la marraine.

## **2/ SANCTION DE LA FORMATION**

Une fois la formation validée :

- Remise d'un certificat
- Remise d'une paire de gants blancs si possible lors d'une cérémonie.

## **3/ INSCRIPTIONS**

Formulaire d'inscription à demander à la DMD22.



## 4 . L'action sociale de l'ONaCVG des Côtes-d'Armor :

Le service départemental de l'Office national des combattants et victimes de guerre des Côtes-d'Armor accompagne les ressortissantes et ressortissants du département.

Ils ou elles sont titulaires de la carte du combattant (39-45, Indochine, AFN, OPEX), du titre de reconnaissance de la nation, des cartes de veuve de combattant ou de veuve de guerre, de la carte de pupille de la nation ou de la qualité de pupille de la république ou celle de victime d'un attentat ...

Après un examen personnalisé de la situation, l'action sociale peut prendre différentes formes : des aides pour des difficultés financières, des aides pour des prestations de service (aide-ménagère et maintien à domicile), des aides à la reconversion professionnelle, des prêts ou avances remboursables

Les commissions se réunissent six fois par an en Préfecture.

Les dossiers sont anonymes

Les aides ne sont pas remboursables.

Pour toute demande :

Madame Estelle STRULLU, gestionnaire de la solidarité.

[estelle.strullu@onacvg.fr](mailto:estelle.strullu@onacvg.fr) / Tél : 02 57 61 00 82

Service départemental de l'ONaCVG des Côtes-d'Armor - 4, Rue Nicolas Copernic 22950 TRÉGUEUX

5. La synthèse « actu-défense » est disponible sur le lien suivant :

[https://dicod.hosting.augure.com/Augure\\_Dicod/default.ashx?WCI=EmailViewer&id={c50647cc-68f4-407d-a43e-b06c2c630fca}](https://dicod.hosting.augure.com/Augure_Dicod/default.ashx?WCI=EmailViewer&id={c50647cc-68f4-407d-a43e-b06c2c630fca})

6. Page Facebook : La délégation militaire départementale dispose d'une page Facebook dont voici le lien :



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089754619387>

Nous invitons les municipalités et autres destinataires de cette lettre d'information à bien vouloir nous suivre sur cette page et partager nos communiqués.

[@ DMD22](#)

**Nous avons atteint les 350 abonnés que nous remercions**



**Nouvellement créée, le site Instagram de la DMD 22 vous propose de suivre l'information de la DMD et des armées sous une autre forme et sur un autre support**

[@ DMD 22](#)

7. Le coin lecture:

**André Zirnheld, le chant d'un partisan, Alexandra Laignel-Lavastine, Paris Le Cerf:** Seulement quelques jours ceux sont passés depuis la Saint-Michel, aussi il vous est proposé un ouvrage qui brosse la biographie de l'auteur méconnu du poème intitulé la « Prière du parachutiste » rédigé en 1938 à Tunis. C'est un intellectuel antifasciste qui s'engage dans les SAS pour aller jusqu'au bout de ses convictions. Philosophe et soldat, ce livre donne un portrait saisissant de celui qui meurt en opération en juillet 1942.

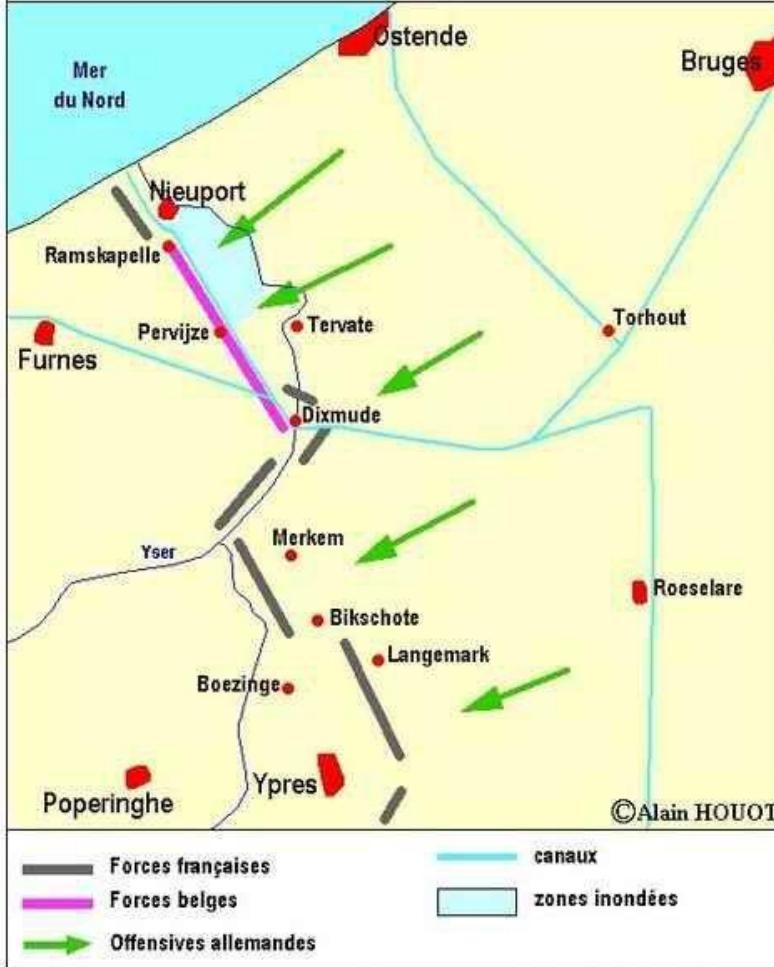
**Pavie 1525 Julien Guinand, Paris Perrin, MINARM « champs de batailles »** : Pour l'anniversaire de cette défaite française qui a eu des conséquences dramatiques pour la France, emprisonnement de François premier, puis de ces deux fils dont le dauphin. La France était au bord du gouffre mais a su se relever grâce notamment à la paix des dames.

# La brigade des fusillers marins de l'Amiral Ronarch' et la bataille de DIXMUDE



## La Bataille de l'Yser

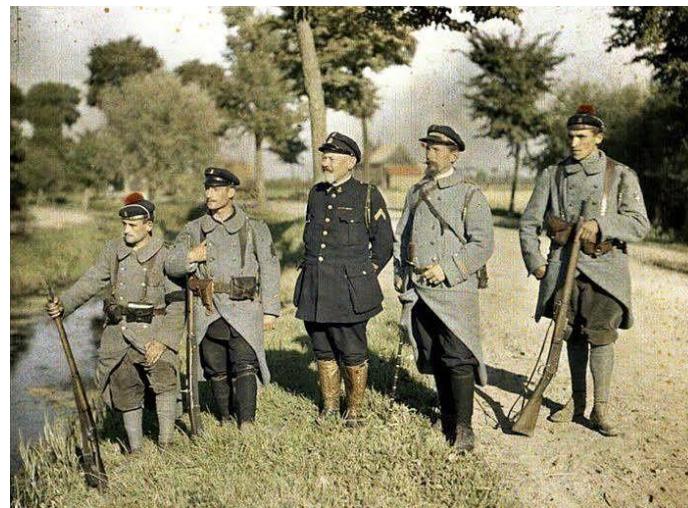
16 - 31 octobre 1914



Plan de la bataille de l'Yser, on peut y voir les zones inondées et le point névralgique que représente la ville de Dixmude.



Le drapeau du 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins



Fusiliers marins sur le front de l'Yser

Lorsque la guerre est déclarée en août 1914, la Marine française dispose de fusiliers marins inemployés à bord de ses bâtiments, car les principaux combats sont terrestres. Pour utiliser ces hommes, il est décidé, le 7 août 1914, de créer une brigade forte de 6 000 hommes organisée en deux régiments qui seront les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments de fusiliers marins. Le commandement de la brigade est confié à Pierre Alexis Ronarc'h qui vient d'être nommé contre-amiral. La première mission confiée est la défense de la capitale et de sa banlieue d'où la garnison habituelle est partie.

Dans les effectifs on remarque 700 apprentis fusiliers marins très jeunes (jeunes engagés ayant à peine seize ans et demi), et des réservistes du dépôt de Lorient, anciens chauffeurs ou mécaniciens de la flotte. L'extrême jeunesse des apprentis surprend les Parisiens qui leur donnent le surnom de « *Demoiselles de la Marine* » ou de « *Demoiselles aux pompons rouges* ».

Ils sont rejoints à Paris par des renforts arrivant des autres ports : Rochefort, Brest, Cherbourg et Toulon. Ces renforts comprennent des marins au long cours, des pêcheurs ou caboteurs, qui vont se transformer rapidement en soldats de l'armée de terre en remplaçant la vareuse par la capote.

En octobre 1914, les Allemands en surnombre menacent d'anéantir les défenses belges. La brigade reçoit la mission de quitter Paris pour aller en renfort de l'armée belge, cette mission étant également donnée à la 87<sup>e</sup> division d'infanterie territoriale. Il s'agit d'aider l'armée belge à se replier vers la France et de protéger le port stratégique de Dunkerque.

La brigade est transportée en train dans les Flandres, puis elle se dirige vers Anvers où se trouve assiégée l'armée belge. À Gand, la brigade s'arrête, la voie étant coupée au-delà.

Les fusiliers marins se battent à Melle les 9, 10 et 11 octobre pour protéger la retraite des troupes belges ayant évacué Anvers. Ensuite, ils décrochent vers Dixmude qu'ils atteignent le 15 octobre après une marche épisante. Poursuivis par cinquante mille Allemands, ces hommes habitués à vivre nu-pieds sur le pont de leurs bateaux, fournissent des marches de trente et quarante kilomètres.

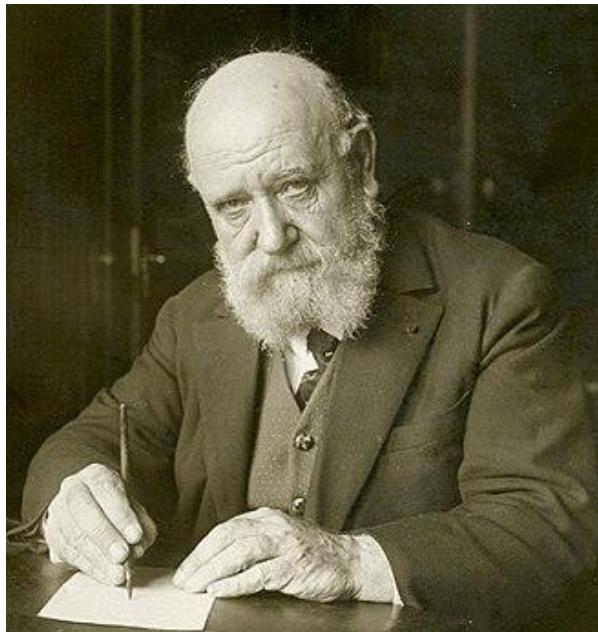
C'est le début de la bataille de l'Yser qui fait partie de la bataille des Flandres, qui est l'appellation donnée à l'ensemble des combats qui se sont déroulés du 17 au 31 octobre 1914 et qui ont opposé les unités allemandes qui voulaient franchir le fleuve en direction de Dunkerque aux troupes Belges et françaises qui essayaient de les arrêter. Une vaste inondation, déclenchée fin octobre, a réussi à stopper définitivement la progression des assaillants. La défense de Dixmude s'inscrit dans cette bataille partie sud du dispositif défensif (*voir carte ci-dessus*).

Le lendemain, 16 octobre, la ligne de défense des marins est à peine établie que les Allemands déclenchent à 16 heures leur première attaque par artillerie et infanterie. Les combats pour la possession de Dixmude viennent de commencer, opposant 6 000 marins de la brigade commandée par l'amiral Ronarc'h et 5 000 Belges commandés par le colonel Meiser à trois corps de réserve d'armées allemands, sous les ordres du prince de Wurtemberg, environ 30 000 hommes, le 10 novembre, les défenseurs de Dixmude sont contraints, après d'âpres combats qui se terminent en corps à corps à la baïonnette ou au couteau, d'abandonner la ville en feu et de repasser sur la rive gauche de l'Yser.

Ils s'étaient engagés à tenir la ville pendant quatre jours, mais ils ont tenu trois semaines, face à environ 50 000 Allemands qui ont laissé 10 000 morts et plus de 4 000 blessés. Les pertes des défenseurs sont élevées. Les marins ont plus de 3 000 hommes morts ou hors de combat : 23 officiers, 37 officiers mariniers, 450 quartiers maîtres et matelots ont été tués ; 52 officiers, 108 officiers mariniers, 1 774 quartiers maîtres et matelots sont blessés ; 698 ont été faits prisonniers ou sont portés disparus. Concernant les tirailleurs sénégalais, il reste 400 hommes au bataillon Frèrejean et seulement 11, dont un capitaine, au bataillon Brochot : 411 survivants sur 2 000. Le 15 novembre, l'offensive allemande est définitivement stoppée.

Fait remarquable, la brigade ne possède pas d'emblème. Mais l'action des fusiliers à Dixmude a un large retentissement en France, surtout dans les ports.

" Le drapeau que nos fusiliers marins n'ont pas encore " titre d'un article de Pierre Loti - Alias Louis, Marie, Julien, Viaud, capitaine de vaisseau, publié dans l'Illustration du 12 décembre 1914, se fait le relai public qui demande à la Marine de doter les héros de Dixmude d'un drapeau. En conclusion, Loti écrit " Mon Dieu, qu'on leur donne, à nos fusiliers marins, leur drapeau et même de le leur donner, on pourrait bien, il me semble, y attacher la croix ! "



*Charles le Goffic (1863-1932) poète romancier breton né et décédé à Lannion ; membre de l'union régionaliste bretonne, de l'académie Française.*

Ami de personnalité comme le général Foch, qui avait une résidence à Ploujean, Charles Le Goffic a pu silloner le front de Belgique sans souci pendant toute la durée de la guerre. Deux ouvrages majeurs se rapportent à cette période : « Bourguignottes et pompons rouges » qui évoque beaucoup de scènes de la mobilisation sur la côte du Trégor, et « Dixmude » qui fait référence à une bataille dans les Flandres, glorifie les faits d'armes des fusillés marins bretons. Le propre fils de l'auteur, jeune médecin, avait rejoint cette unité.

On a reproché à Charles Le Goffic son ton trop épique, un peu en dehors des réalités de l'horreur des tranchées. Toutefois, il faut résituer le livre dans le contexte de l'époque qui exaltait le patriotisme.



*L'amiral Ronarc'h en compagnie de son neveu l'amiral Pierre Jean RONARC'H (sur la photo enseigne de vaisseau durant la 1 guerre mondiale) né le 26 novembre 1892 à LORIENT (Morbihan) - Décédé le 5 décembre 1960 à PARIS (Seine). Il est connu pour avoir organisé l'évasion du cuirassier Jean Bart en fin de construction sur les chantiers de Saint Nazaire en mai 1940, juste avant l'arrivée des troupes allemandes.*